



BEACONSFIELD

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Acquisition d'un terrain de 1,9 million de dollars par la Ville de Montréal **Un geste concret pour la protection du Bois Angell**

Beaconsfield, le 4 février 2014 – Le maire de Beaconsfield, Monsieur Georges Bourelle, se réjouit de l'acquisition récente par la Ville de Montréal d'un terrain de 44,567 mètres carrés à Sainte-Anne-de-Bellevue dans le but de compléter le lien écologique et récréatif nord-sud de l'important corridor reliant le parc du Cap Saint-Jacques au Bois Angell, à Beaconsfield.

« Ce geste concret confirme les intentions de la Ville de Montréal quant à la valeur écologique du Bois Angell et son potentiel récréatif », a commenté le maire Bourelle à la suite de cette récente acquisition de 1,9 million de dollars.

Le directeur général de la municipalité de Beaconsfield, Monsieur Patrice Boileau, a rappelé que cette acquisition par l'Agglomération s'inscrit dans l'optique de préservation environnementale préconisée par Beaconsfield. « En 2007, les initiatives de la municipalité de Beaconsfield ont permis à la Ville de Montréal d'acquérir, à travers l'organisation Canards Illimités, plus de 22 hectares de terrain boisé en 2007 en plein cœur du Bois Angell pour en faire un parc », a-t-il souligné.

« Ce sont ces gestes importants et constants, même s'ils prennent du temps, qui vont nous permettre de réaliser, à terme, la préservation du Bois Angell tel qu'on le connaît aujourd'hui », a conclu le maire Bourelle.

-30-

Information: Caterina Pompeo, chef de division, Communications
514 428-4400 poste 4453
caterina.pompeo@beaconsfield.ca